

Mesdames et Messieurs les Maires, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants de Valenciennes métropole,
Mesdames et Messieurs les représentants des corps d'État en vos noms, grades et qualités,
M. le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes,
Mesdames et Messieurs les Présidents des associations,

Chers concitoyens,
Mesdames Messieurs,
Chers amis,

Je voudrais tout d'abord excuser l'absence de notre conseiller général M. Norbert JESUS qui a rencontré dernièrement des problèmes de santé et qui est actuellement en convalescence. Je lui souhaite un prompt rétablissement.

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir ce soir à Monchaux sur Ecaillon pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Je suis tenté de vous dire : « REbienvenue à Monchaux ».

Souvenez-vous, en 2012 j'ai commencé mon propos en vous remerciant de ne pas avoir fait demi-tour à l'entrée du village en constatant l'état de nos routes. Je vous ai également dit que nous aurions le plaisir de vous accueillir en 2013 dans des conditions de voirie revisitées tant sur le domaine technique qu'esthétique. Promesse tenue : de justesse ; mais tenue. J'espère que vous aurez constaté que la chaussée est roulante, je vous invite donc maintenant à revenir de jour pour constater les changements opérés dans notre commune.

Vous pourrez voir sur le diaporama qui défilera derrière moi quelques photos de la commune avant les travaux, pendant les travaux et ce qu'est maintenant le village de Monchaux sur Ecaillon. Vous verrez ensuite quelques photos du lotissement et de notre maison des associations. Le second diaporama présentera la vie sociale du village. Les travaux d'assainissement ont duré deux ans, cela peut paraître long, cela a été long mais il faut savoir que ces travaux ont représenté un chantier énorme qui a impliqué la totalité des habitations de la commune et de la voirie.

Ces travaux ont commencé en janvier 2011, ils devaient se terminer courant juillet 2012. Ils ont donc duré six mois de plus que prévu et cette situation a été amplifiée avec la réfection du pont de l'Ecaillon décidée par le conseil général, réfection qui a en quelque sorte coupé notre village en deux pendant une durée de deux mois.

Mais regardons maintenant le résultat et regardons combien notre village a changé. Je pense qu'il nous faut aujourd'hui oublier tous les inconvénients liés à ces travaux et nous

tourner vers l'avenir.

Je voudrais dans ce cadre adresser des remerciements :

- Au SIAV, tout d'abord, qui a repris en totalité les voiries communales, la RD 88 jusqu'au monument aux morts avec aménagement des trottoirs respectant l'accès aux personnes à mobilité réduite, la mise en place d'aires de stationnement et de massifs à ce jour enherbés et qui verront la plantation d'arbres d'ornement. Nous avons également obtenu la pose de pavés sur le plateau mairie/ salle des fêtes/ rue de l'église.

- Merci au Bérin, le bureau d'études en charge du dossier, même si quelques demandes de notre part sont restées sans effet, mais nous savons que l'amour de notre village nous amène souvent à demander plus.

-Merci à l'entreprise SOGEA, à Michaël STEPINSKI, à Manuel GAIN et à Agostino GOMEZ.

- Merci au conseil général auprès de qui nous avons sollicité et obtenu l'autorisation de réaménager la RD88, c'est-à-dire la rue du Pont et la rue de Valenciennes dégagant ainsi des trottoirs et des places de parking.

La loi sur l'égalité des droits et des chances et le décret relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics prescrivent l'obligation des travaux permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Valenciennes métropole a financé en 2010 une étude visant à dégager un plan de mise en accessibilité pour chaque commune. Concernant Monchaux sur Ecaillon, le document que nous avons eu en retour chiffre à 313 000 € le montant des travaux à la charge de la commune. Il s'avère que la quasi-totalité de ces travaux ont été réalisés dans le cadre de l'assainissement.

- Merci à la communauté d'agglomération de Valenciennes métropole qui a accepté de prendre charge la pose de fourreaux dans la perspective de la fibre optique, nous permettant ainsi d'espérer être parmi les premiers villages équipés. Merci pour avoir financé à hauteur de 50 % les travaux de voirie de la partie haute de la rue de Valenciennes, qui n'ont pu être engagés par le SIAV, et qui sont restés à la charge de la commune.

Et puis un grand merci à Jean-Claude Puech, adjoint aux travaux, pour sa présence sur le dossier et sur le terrain. Il nous a permis, par son expérience et sa maîtrise professionnelles, d'aborder ce dossier avec un regard technique pointu et de débattre efficacement avec les différents partenaires. Merci Jean-Claude.

Brefs, Monchaux sur Ecaillon se transforme.

Cela va bien sûr générer de nouvelles pratiques et je compte sur le civisme de chacun pour, par exemple, stationner sur les emplacements prévus à cet effet, même s'il faut

faire quelques mètres supplémentaires ; je vous rappelle que l'air de la campagne est vivifiant et la marche excellente.

La nouvelle signalétique sera bientôt installée et j'attends également des Monchalsiens le respect de la limitation de vitesse. Nous avons tous déjà constaté que les mauvaises habitudes pour certains avaient été reprises rapidement voire amplifiées.

Je remercie la gendarmerie pour ses passages fréquents dans la commune....*Je viens d'adresser ici ce qu'on pourrait appeler un message subliminal.*

Quelques mots sur le lotissement ; la voie d'accès avait été réalisée fin 2011 et un espace de vente installé au niveau du rond point à l'entrée du village. Les travaux de voirie et de réseaux ont débuté cette année courant août et sont en phase d'achèvement. Le début des travaux de construction devrait voir le jour en ce premier trimestre 2013 avec une maison témoin terminée dans le courant du troisième trimestre. La livraison des premières maisons étant prévue quant à elle au quatrième trimestre de cette année. Cela concerne essentiellement une dizaine d'habitations sur les 45 prévues dans cette première tranche. Le lancement de la commercialisation de 10 lots libres devrait intervenir dans le courant du quatrième trimestre 2013.

Nous espérons que ce lotissement nous permettra de franchir à nouveau le seuil des 700 habitants. Monchaux a connu en 2012 cinq naissances et sept décès.

Nous avons également accueilli 15 nouveaux foyers. Bienvenue à Monchaux, nous vous souhaitons une bonne intégration dans notre village.

Pour clôturer cette première partie essentiellement consacrée aux travaux je voudrais aborder le problème des inondations.

Concernant les inondations par débordement, deux études sont actuellement en cours. La première est réalisée par le "Syndicat intercommunal de la vallée de l'Ecaillon" pour la mise en place d'un plan de gestion pour l'entretien de l'Ecaillon et de ses affluents. La seconde étude, réalisée sous l'égide de la sous-préfecture de Cambrai, concerne l'élaboration d'un PPRI, c'est-à-dire d'un plan de prévention des risques d'inondations de l'Ecaillon. La dernière inondation qu'a subie notre village remonte à 1981.

Concernant les inondations par ruissellement, notre commune a connu cet été un épisode orageux particulièrement violent accompagné d'une pluie cinquantennale, provoquant des dégâts dans bon nombre d'habitations. Comme je l'ai écrit dans le bulletin municipal, Valenciennes métropole réalise une étude sur le ruissellement pour les communes rurales. Les résultats nous sont parvenus en juin et des propositions ont été faites. Nous avons d'ores et déjà, en articulation avec les services de Valenciennes métropole, le bureau d'études Antéa, la chambre d'agriculture et bien sûr les propriétaires et exploitants agricoles mené plusieurs réunions pour les suites à donner afin de limiter ces risques d'inondations par ruissellement.

Je me tournerais maintenant vers les habitants de la commune et le personnel communal.

Aux Monchalsiens, je voudrais leur dire merci pour leur patience, pour avoir accepté dans leur très grande majorité cette période de travaux avec, je dirai, philosophie ; conscients de la gêne mais conscients également de la nécessité de ces travaux.

Au personnel communal je dirai merci pour le travail réalisé cette année, pour leur constance et leur sérieux.Merci à Michael, à Olivier et à Corinne ; 2012 a vu l'arrivée d'une nouvelle secrétaire de mairie, c'est une personne compétente, énergique, souriante et nous savons tous l'importance pour un maire et son équipe de pouvoir compter sur cette collaboratrice. Merci Aline.

Merci à Bernard DE MEYER adjoint délégué aux affaires sociales et vice-président du CCAS ainsi qu'aux membres du CCAS pour leur présence et leur participation active. Merci encore au travailleur de l'ombre, celui qu'on ne voit jamais et qui accomplit un travail remarquable ; je veux parler de Xavier DEFOORT, sans qui le site de la commune n'existerait pas tel qu'il est actuellement, sans qui il ne serait pas mis à jour avec une réactivité digne d'éloges. Merci Xavier.

Merci à Jean Maurice MÉTAYER, pour sa gestion bénévole et efficace des différentes régies.

Merci à Marie-Françoise HENNION et à Corinne pour la gestion et l'animation de la bibliothèque municipale. Celle-ci offre à votre lecture, avec l'aide du Conseil Général, un nombre important d'ouvrages et de CD. Je formule le vœu que pour une participation financière annuelle de 10 € par foyer, elle voit sa fréquentation augmenter.

L'année 2012 a également vu l'installation des associations dans ce qui est maintenant leur maison. Chacun conviendra qu'il s'agit là d'une belle réalisation dont nous pouvons être fiers, réalisation qui a pu voir le jour grâce aux subventions du département, de Valenciennes métropole et de la dotation parlementaire accordée par Patrick Roy. La commune compte huit associations, vous pourrez voir sur le diaporama des photos de leurs différentes manifestations.

- "Les francs-tireurs de Monchaux" qui regroupe les adeptes d'un jeu ancien de nos campagnes ; je veux parler du javelot. Les entraînements se déroulent tous les vendredis de 18 à 21H et l'association organise quatre concours chaque année. 2013 devrait être pour eux l'année d'une première confrontation avec un club extérieur, ce que nous attendons tous avec une vive impatience.

- " La truite de Monchaux/Thiant" qui comme vous l'avez deviné s'adresse aux pêcheurs, pêcheurs qui ont la chance de pratiquer leur sport sur les rives de l'Ecaillon. Il est à souligner qu'une fois par an, courant septembre, une journée est ouverte à tous, y

compris les non-titulaires du permis de pêche.

- " La gym Monchalsienne" qui de septembre à juin tous les mardis de 18H30 à 19H45 accueille les femmes et hommes souhaitant réaliser des exercices qui permettent aux muscles de travailler harmonieusement, de se relaxer, le tout sur fond musical.

- " Le club de belote" qui se réunit tous les samedis de 16H30 à 18H30 et qui organise une fois l'an un concours.

- " Le club des retraités" qui permet autour d'un café ou d'une boisson de passer un moment de convivialité un jeudi sur deux entre 14H30 et 17H30.

- " Le club Come Pétanque" qui compte aujourd'hui plus de 30 membres et qui regroupe tous les samedis après-midi à partir de 14H45 les amoureux de ce sport, un des rares où des compétitions mixtes sont organisées.

- " L'atelier guitare" qui chaque vendredi réunit un public de plus en plus important dépassant largement les frontières de notre commune.

- Je terminerai par l'harmonie communale Monchaux-Prouvy. Cette harmonie, d'un excellent niveau, compte actuellement plus de 70 musiciens dans ses rangs. La relève est assurée par l'école de musique regroupant des professeurs qualifiés, n'oublions pas qu'à compétence égale c'est souvent la culture qui fait la différence. Merci à l'harmonie pour sa présence lors des différents événements de la commune.

Concernant cette vie associative, je formule le vœu qu'elle aussi, voit s'accroître le nombre de participants et intègre davantage les nouveaux habitants de la commune. Quant à la municipalité, elle n'est pas en reste au travers de l'association pilotée par Anne-Marie FAUQUEUX, adjointe aux fêtes et cérémonies, et son équipe ô combien dynamique.

Ainsi vous pourrez, au fil des photos projetées, retrouver les différentes manifestations organisées :

La galette des aînés, la brocante, la journée détente avec entre autres le loto, (-merci à Nicolas LUBERDA et à Michel ARNOULD pour leur animation), la chasse aux œufs, les rencontres Monchalsiennes, variante de la fête des voisins, grand moment de convivialité qui regroupe chaque année davantage de participants, même si le temps nous oblige à nous installer dans la salle des fêtes, la Fête des Mères, la fête de la musique, les festivités du 14 juillet, le repas des aînés, la Saint-Nicolas pour les petits et la Crêpe-partie pour les plus vieux, le téléthon (-merci aux associations pour leur participation active), et enfin les fêtes de Noël qui elles aussi regroupent chaque année un public plus nombreux.

Concernant cette dernière manifestation, je signale aux familles que les photos qui ont

été prises au cours de la soirée sont à retirer, gratuitement bien sûr et dès à présent, au secrétariat de la mairie.

Merci Anne-Marie.

Je voudrais également remercier l'ensemble des services extérieurs à la commune, services de l'état et autres, avec lesquels nous avons eu le plaisir de travailler.

Après le bilan, les perspectives : l'année 2013 sera, nous le promettons aux Monchalsiens, une année calme.

Je puis vous rassurer ; il n'y aura pas de gros travaux et les investissements seront limités. Nous pouvons compter sur ce point sur notre adjoint aux finances Éric HENNION que je remercie pour le travail effectué. Comme pour 2012, l'année 2013 ne verra pas d'augmentation des taxes locales et compte tenu du contexte général l'heure est à la prudence.

Notre réflexion porte actuellement sur les plantations le long de la rue du Pont et de la rue de Valenciennes, et sur une réfection structurée de nos chapelles rue d'en haut et rue de Valenciennes en commençant par celle située rue d'en haut.

Voilà ce que le conseil municipal et moi-même souhaitons vous dire au seuil de cette année nouvelle ; un grand merci à l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur engagement politique, politique au sens noble bien sûr, leur présence à chaque conseil municipal et leur participation active aux différentes manifestations communales et associatives. Vous avez tous pu noter leur présence. Sachez que durant les cinq années de mandat chacun a su s'investir et prendre sa part de travail. Merci à vous et merci pour cet esprit d'équipe.

Je terminerai en vous adressant, à toutes et à tous ainsi que vos familles, en mon nom et au nom du conseil municipal, nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite tant dans votre vie privée que professionnelle.

Je vous remercie pour votre écoute.